



## RÉORGANISATIONS AGIR, NE PAS SUBIR !

Depuis la dérèglementation du marché de l'électricité, EDF se réorganise à un rythme effréné.

Récemment, le gouvernement a demandé à EDF de revoir l'organisation du Groupe EDF.

Le projet « Hercule » est en réalité la désintégration d'EDF. FO s'oppose à ce projet destructeur car les conséquences pour l'entreprise comme pour le personnel seraient mortifères.

Au menu :

### Suppression d'emplois, externalisation, filialisation, privatisation.

L'objectif des réorganisations successives est toujours le même : dégager plus d'économies. La seule réelle variable d'ajustement est la masse salariale, la cible : le salarié statutaire.

Les orientations stratégiques sont significatives : les perspectives de l'emploi à EDF n'ont jamais été aussi désastreuses. L'effectif statutaire d'EDF est passé de 62 000 en 2016 à 59 000 en 2018.

Ces suppressions d'emplois réalisées au fur et à mesure des réorganisations ont déjà des impacts néfastes pour les salariés concernés : **dégradation des conditions de travail, augmentation des Risques Psycho Sociaux, surcharge de travail, mobilité géographique ou fonctionnelle subie.**

Certaines activités sont aussi externalisées avec pour conséquence à terme une perte de compétences pour certaines activités.

L'EPR de Flamanville ne semble pas avoir servi d'exemple...

À force d'externaliser, EDF ne sait plus faire, le Président l'a d'ailleurs dit dans la presse : « **On est clairement dans la phase de réapprentissage [de construction de centrales]** ».

Alors pourquoi continuer sur cette voie mortifère en termes d'emplois et de compétences ?



Est-ce que les intérêts financiers de telles stratégies sont plus forts que la raison ?

Est-ce qu'EDF est prête à prendre tous les risques en continuant sur cette voie en mettant en péril l'entreprise et bien pire la santé des salariés ?

La contribution demandée à l'ensemble du personnel est clairement déséquilibrée.

Vos élu(e)s FO agiront pour :

- Un maintien des compétences statutaires.
- Des mobilités inter-entreprises au statut.
- Une réappropriation des activités cœur de métier.

### Du 6 au 14 novembre, votez pour vos élus(e)s FO.

Continuons d'agir ensemble pour défendre notre modèle social, modèle qui a largement fait ses preuves depuis 1946, malgré les erreurs des dirigeants successifs, malgré la déloyauté des gouvernements de ces dernières décennies et malgré les fourberies de la Commission Européenne.